

Extrait de :

Bermond (I.), Lugand M. dir — *Agde et le Bassin de Thau*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2001, p. 244-256

(Carte Archéologique de la Gaule, 34/2, M. Provost. dir.).

25* **(001H)** Au lieu-dit les *Prés-Bas* (également appelé la *Palombière*), est localisée une importante *villa* dont les vestiges, d'après les trouvailles de surface, recouvrent approximativement 3 ha, sur le versant occidental d'une dépression aujourd'hui drainée par la *Bourbou*. Fouilles, sondages et prospections géophysiques permettent de restituer les grandes lignes de l'organisation topographique du centre domanial : l'emprise des constructions, bâtiments et cours, se limite à 1 ha et la partie la plus haute du site, qui seule a fait l'objet d'une exploration exhaustive (sur environ 0,3 ha), accueille la résidence et les principales installations de productions. Autour de ce noyau bâti, des sols culturels anciens, fortement amendés, incorporant de très nombreux artefacts, ont été repérés par sondage, de même que des fosses de plantations oblongues, caractéristiques de la culture de la vigne. Des aménagements secondaires sont à signaler, comme des fossés, un chemin ou bien un ouvrage hydraulique destiné peut-être à l'irrigation. A 50 m au nord de la limite des bâtiments de la *villa*, la présence d'une construction isolée est attestée par la découverte d'un tronçon de maçonnerie de moellons et blocs de calcaire coquillier liés au mortier de chaux. On ne sait s'il s'agit d'un bâtiment agricole, indépendant, ou bien des restes d'un enclos ou d'une construction à vocation funéraire : Chr. Pellecuer, Les Prés-Bas, dans *Bilan Scientifique* 1992, p. 82 ; Villa Les Prés-Bas, dans *Bilan Scientifique* 1993, p. 106-107 ; Les Prés-Bas, dans *Bilan Scientifique* 1997, p. 89-90 ; 2000, p. 18-24.

Historique des recherches

La découverte fortuite d'une mosaïque, lors de travaux agricoles, « dans une vigne appartenant à M. A. Bécote » a été relatée en 1930 dans la *Revue des Musées* : 1930, p. 61. C'est certainement cette même information qui est reprise (par erreur localisée à *Sainte-Marguerite*) en 1946 : E. Bonnet, 1946, p. 17, n° 43. En 1963, le Centre de Recherches Archéologiques des Chênes Verts (R. Jeanjean, E. Maistre, D. Rouquette et J. Vallon) réalise un sondage qui permet de confirmer la présence de pavements : *Gallia*, 1964, p. 493. Cette partie du site est acquise par la commune de Loupian en 1967, classée au titre des Monuments Historiques en 1970. A partir de 1968 et jusqu'en 1983 des campagnes de fouilles programmées annuelles sont conduites par D. Rouquette : D. Rouquette, 1969b, p. 21-22 ; - *Gallia*, 1969, p. 395-396 ; - D. Rouquette, 1970, p. 44-45 ; - *Gallia*, 1973a, p. 494-495 ; 1975a, p. 506-507 ; 1978, p. 442 ; 1979, p. 530-531 ; - D. Rouquette 1980b, p. 157 ; - *Gallia*, 1981, p. 510 ; 1983, p. 521. Les plus marquantes concernent le quartier résidentiel de la *villa*, et ses mosaïques,

publiées de façon exhaustive sous la direction de H. Lavagne : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976 ; - H. Lavagne, 1977 ; - H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981. Quelques études de portée plus limitée, comme celle de vases à décor de médaillon d'applique (D. Rouquette, 1972b, p. 94 et fig. 18), ou de céramiques à couverte « métallescente » (D. Rouquette, Chr. Pellecuer, 1976-1977, p. 86-87) ainsi que celle d'un lot de 187 monnaies du Ier siècle av. J.-C. au début du Ve siècle, découvertes au cours des fouilles (G. Depeyrot, D. Rouquette, 1982-1983) viennent alors compléter la connaissance que l'on pouvait avoir du site. En 1983, un premier sondage stratigraphique est réalisé par l'association Archéofactory, sous la responsabilité de Chr. Pellecuer et M. Compan. De 1984 à 1987, une fouille en aire ouverte de 400 m² est entreprise par la même équipe, au sud-ouest de l'aile résidentielle : *Gallia*, 1985, p. 408 ; - Chr. Pellecuer, 1986b ; 1986c, p. 124-136 ; - *Gallia Informations*, 1987-1988, p. 251-252 ; - N. M. Molinero, 1989, p. 183-187 et fig. 101. Au cours de l'année 1988, dans le cadre d'une étude préalable à des travaux de restauration Monuments Historiques, les principales mosaïques sont déposées et une vaste opération de fouille permet d'étudier les différents états du quartier résidentiel et des bains : M. Lugand, Chr. Pellecuer, 1987 ; - *Gallia Informations*, 1992a, p. 139 ; - M. Lugand, Chr. Pellecuer, M.-H. Bou (coll.), 1994, p. 249-258. Un nouveau programme de fouille est engagé de 1992 à 1994, toujours dans le contexte du projet d'aménagement et de restauration du site archéologique, pour étudier les installations de production viticole, situées au nord-est de la résidence : Chr. Pellecuer, Loupian, Les Prés-Bas, dans *Bilan Scientifique 1992*, p. 82 ; et dans *Bilan Scientifique 1993*, p. 106-107 ; 1994, p. 187-193 ; dans *Bilan Scientifique 1994*, p. 126-127 ; 1995c, p. 282-285. Des observations complémentaires sur la résidence et ses abords seront encore faites avant le démarrage des travaux de mise en valeur des vestiges : Chr. Pellecuer, dans *Bilan Scientifique 1997*, p. 89-90. Le musée de site communal *Villa-Loupian*, présentant les mosaïques restaurées et replacées *in situ* ainsi que les principaux résultats des dernières décennies de recherches de terrain, a ouvert ses portes en juin 2000 : M. Lugand, à paraître.

Evolution du site

Période Ia : Les aménagements les plus anciens, datés vers le milieu du Ier siècle av. J.-C., ont été reconnus en quelques points du site, là où les reconstructions postérieures n'ont pas fait disparaître la couverture pédologique originelle. Ils se limitent le plus souvent à des tranchées étroites, trous de piquets et de poteaux, relevant d'une architecture en terre et matériaux périssables. Deux silos souterrains et les traces d'un grenier sur poteaux sont en relation avec les réserves alimentaires d'un groupe réduit d'occupants. Un tronçon de fossé de grandes dimensions limitait au nord le développement de cette première installation : I. Bermond, Chr. Pellecuer, 1997b, p. 59 ; - Chr. Pellecuer, 2000, p. 47-52.

Mobilier : amphores italiques (Dr. 1a et 1c) de Tarraconaise (Dr. 1), de Marseille (?), campanienne A (Lamb. 5, 6 et 31b, Morel 113), campanienne B attestée et dérivées (coupes Lamb. 16 et 31b). 377 fragments de céramique non tournée (forme CNT-LOR U7, J1). Potin gaulois « à la grosse tête », *asses* républicains, quinaires : Chr. Pellecuer, 2000, p. 52-54.

Période Ib : Au cours de la période Ib, entre le dernier quart du I^{er} siècle av. J.-C. et le milieu du I^{er} siècle apr. J.-C., apparaissent des constructions avec des solins de pierres liées à la terre et des élévations de terre crue. Un plan d'ensemble est perceptible avec, pour noyau principal, un corps de bâtiment en U (35 m x 25 m selon un axe est-ouest) organisé en amont d'un paléo-vallon. Deux des ailes semblent destinées à accueillir des habitations, comme en témoignent les quelques foyers découverts — surfaces rubéfiées sans aménagement spécifique. La troisième est occupée par au moins six fosses circulaires, comblées de sable marin, qui sont interprétées comme des logements de *dolia*. On a retrouvé en outre un massif de fondation quadrangulaire, d'1 m de côté, qui pourrait correspondre à une des bases de pilier d'un cellier à deux nefs. Le bâtiment initial est protégé au nord par un fossé au profil en V, large d'1 m à l'ouverture. Des extensions, vraisemblablement postérieures, sont connues du côté nord-est et se prolongent sur au moins 15 m mais la mauvaise conservation et un dégagement partiel ne permettent pas de préciser leurs dimensions et leurs fonctions (angle d'un bâtiment aux murs de 0,85 à 1,5 m de large, petites pièces à sol maçonnées, séparées par une cloison) : I. Bermond, Chr. Pellecuer, 1997b, p. 60-61 ; - Chr. Pellecuer, 2000, p. 55-61.

Mobilier : sigillée italique (Haltern 1, 2, 12 et vase caliciforme), sigillée sud gauloise (Drag 18, 29a, Ritt. 8), communes claire récente, fumigée, kaolinique et à points de chaux, plats à engobe rouge pompéien, amphores de Bétique et de Tarraconaise, gauloises à pâte calcaire et sableuse. *Asses* de Nîmes et de Germanicus, frappé sous Claude : Chr. Pellecuer, 2000, p. 61-62.

Période II a : La composition d'ensemble, datée de la seconde moitié du I^{er} siècle et du courant du II^e siècle, est celle d'une *villa* à cours multiples : I. Bermond, Chr. Pellecuer, 1997b, p. 62. La mise en place de ce nouveau plan s'accompagne de la généralisation de la maçonnerie au mortier de chaux. Les constructions, en l'état du dégagement, occupent une surface de 80 m de long sur 45 m de large. Un jeu de terrasses permet une bonne adaptation à la topographie contrastée du versant, incisé par deux thalwegs. Le secteur résidentiel, installé à la confluence de ces deux paléo-vallons, est organisé autour d'une cour à péristyle, espace ouvert de 450 m² doté d'un bassin à exèdre demi-circulaire. Les appartements, d'une superficie de 360 m², sont disposés en équerre, à l'angle ouest de la galerie. Malgré de très fortes lacunes, il est possible de restituer une quinzaine de pièces. Parmi celles-ci, une grande salle de 43 m² possède un sol en *terrazzo* dont le décor est constitué de filets d'un seul rang de tesselles noires. Le tapis

rectangulaire est constitué d'un motif en nid d'abeille : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 217, 219 ; - S. Robira, 1997, p. 44-45. Elle est flanquée, du côté nord, d'une pièce de 21 m², précédée d'une antichambre d'environ 8 m² et qui a livré un autre *terrazzo*. Il présente un tapis rectangulaire en quadrillage losangé : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 217, 219 ; - S. Robira, 1997, p. 45. Une pièce du même type a été partiellement reconnue du côté ouest. Le décor du *terrazzo* est ici un semis de croisettes noires : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 217, 218 ; - S. Robira, 1997, p. 46. Une seconde salle de grandes dimensions - 49 m² - faisait pendant à la première. Le sol, presque entièrement détruit, est un *tessellatum* dont on ne connaît que les bordures, un bandeau noir encadré d'un double bandeau blanc, sur fond noir : S. Robira, 1997, p. 46 ; - Chr. Pellecuer, 2000, p. 86-87. Elle est associée à une pièce de 21 m², au sol de *terrazzo* présentant un décor en quadrillage de bandes avec carré d'intersection : S. Robira, 1997, p. 46 ; - Chr. Pellecuer, 2000, p. 87. Un espace technique de faible superficie, doté cependant d'un système d'hypocauste, est interprété comme un dispositif original de chauffage par convection, destiné à améliorer le confort : A. Bouet, 1997. Les bains, qui représentent une surface d'environ 135 m², sont placés à l'angle sud du péristyle : A. Bouet, 1996, II, p. 191-192 ; - Chr. Pellecuer, 2000, p. 91-93. De la galerie, on accède au *frigidarium*, une pièce de 65 m², dont la partie centrale est occupée par une *piscina* de plan carré et équipée de deux escaliers d'angle. Le sol est constitué d'un *opus scutulatum* polychrome à fond de *tessellatum* noir à semis irrégulier de tesselles et de cubes de couleurs : S. Robira, 1997, p. 46. Cette salle jouxte au sud-est deux pièces chaudes dont ne subsiste que la base des hypocaustes. Sur le même côté, se trouve un petit espace interprété comme des latrines. Un avaloir se déverse dans un égout passant sous le péristyle. Le sol est luxueusement décoré d'un *opus sectile* de marbre blanc et d'ardoise. A l'angle nord du péristyle, au contact même des appartements, est installé un chai de 315 m². Il s'agit d'une vaste salle rectangulaire (23,5 m x 13,5 m). Elle est divisée en deux nefs par une file axiale de quatre bases dont l'une d'entre elles a conservé son dé monolithe. A l'intérieur, deux travées de *dolia* - 21 et 61 fonds encore en place ou logements creusés dans le sol - sont séparées par un espace de circulation. Une cuve est appuyée contre le mur gouttereau nord. En l'absence d'un revêtement étanche conservé sur les parois et malgré la présence d'un fond de béton de tuileau, il n'est pas possible de l'assimiler à un de ces aménagements destinés au recueil du moût, après l'étape de pressage (hypothèse de l'emplacement d'une pompe, en dernier lieu) : **Chr. Pellecuer, \$1995?, \$p. 188-189** ; 2000, p. 109-118. Quelques indices laissent penser que le ou les pressoirs se trouve(nt) à l'extérieur du chai. Ainsi, une fosse aux parois appareillées doit permettre la manœuvre d'un contrepoids de pierre. L'accès à ces équipements ainsi que l'arrivée des récoltes se font depuis une cour secondaire située au nord-est de l'ensemble résidentiel. Une autre cour, située au sud-ouest de ce même espace résidentiel, sert à organiser une série de corps de bâtiments composites :

les ailes occidentale et septentrionale de l'édifice au plan en U de la période précédente ont été réhabilitées et des constructions nouvelles sont venues prendre place contre la façade occidentale des appartements. Une architecture utilitaire de pierres et de terre est ici encore la règle. Des aménagements domestiques ont été reconnus dans plusieurs pièces de modestes dimensions (18 m², 29 m²) : foyer d'angle fait de deux tuiles plates, fosses circulaires destinées à recevoir des vases de stockage ou des amphores, support d'évier en pierre... Deux inhumations de sujets périnataux ont été retrouvées dans l'une de ces pièces interprétées comme des logements et dans un couloir de circulation : Chr. Pellecuer, 2000, p. 99-105.

Mobilier : CAC (Hayes 23B, 196), commune à points de chaux (urnes P-CHAUX A10), céramique claire récente, céramique fumigée, BOB, céramique à engobe micacée, céramique oxydante micacée, sigillée sud gauloise (Drag. 27, Drag. 35/36...), Claire A (Hayes 9A et 11 à décor plastique), Claire B (dont un récipient à décor de médaillon d'applique), amphores gauloises à pâtes sableuse et calcaire.

Période IIb : Entre le milieu du II^e siècle et le milieu du IV^e siècle, la *villa* connaît un certain nombre de transformations qui affectent ses différentes composantes, sans modifier l'organisation générale du centre domanial. Dans les appartements, plusieurs sols décorés sont recouverts par des chapes de béton à agrégats de galets. Les bains font l'objet d'adjonctions : une nouvelle *piscina*, de plan rectangulaire, est greffée contre le mur occidental du *frigidarium*. Les parois conservent encore les restes d'un système complexe de tubulures. Sur le côté septentrional, une abside de plan légèrement outrepassé, construite au détriment d'une partie des appartements mitoyens, est interprétée comme une autre *piscina* ou une douche : A. Bouet, 1996, II, p. 193. Le chai est agrandi en direction de l'est (annexe partiellement fouillée et 6 logements de *dolium* reconnus). A l'intérieur, la centaine de *dolia* disposée en rangées et files de la période antérieure fait place à plusieurs formes d'aménagements : dans la moitié sud du bâtiment, sont disposés 28 nouveaux *dolia*. On en connaît deux autres seulement dans la moitié nord. Les récipients sont complétés par 7 bases maçonnées rectangulaires (dimensions : long. de 1,2 à 1,33 m ; larg. de 0,58 à 0,7 m), régulièrement disposées dans le quart sud-ouest du cellier. Dans la moitié nord, est construite une banquette le long du mur gouttereau occidental, sur une longueur d'une dizaine de mètres, et une chape de béton coulée. A cette époque, on peut envisager que des récoltes de natures très différentes (vin mais aussi céréales, attestées par la présence de carpo-restes) sont entreposées dans le grand cellier : Chr. Pellecuer, 2000, p. 119-125. Un atelier métallurgique, sous la forme d'un foyer, entouré de très nombreux objets de fer (des clous, une houe, une armature de lance, deux faucilles et un probable *signaculum*) prend la suite, dans la première moitié du IV^e siècle, des installations de stockage alors abandonnées : Chr. Pellecuer, M. Feugère (collab.), 1996. Les logements situés au sud-ouest des appartements résidentiels sont totalement abandonnés et la cour, en voie de remblaiement.

Mobilier : amphores gauloises 1 et 4 (3 ex. portent la marque MAF), amphores africaines (Keay VII/africaine IID), de Bétique (Dr. 20g), de Lusitanie (Almagro 51c, Beltràn 68), lampes (Loeschke IV), sigillée sud gauloise (Drag. 35/36, 37, Walter 81, Déch. 63), BOB, CAC (Hayes 23B, 181, 196 et 197), Claire A, Claire B (Desbat 3, 15, 66, 67, 69), Claire C (Hayes 50A), Claire D (Hayes 58A), céramique calcaire engobée (CL-ENG B6). Monture de miroir en plomb, portant une inscription en caractères grecs — #GREC LIKI(NI)OC TOYTEIN(O)C IEPAI AΦPOΔEITH X(AP)<I>N, « Licinios Touteinos (a fait cet objet) pour la sacrosainte Aphrodite, en témoignage de sa reconnaissance. » : G. Barruol, 1987, p. 415-417. Trésor de 60 antoniniens dont les plus récents sont datés de 274 (détermination D. Hollard et M.-L. Le Brazidec).

Période IIIa. La deuxième moitié du IV^e siècle est marquée par un nouvel aménagement intérieur des appartements, dans les volumes du corps de bâtiment en équerre hérité des périodes précédentes. La distribution de l'aile sud-ouest est complètement modifiée et chacune des 6 pièces nouvellement créées est dotée d'un système de chauffage par le sol. Des canaux d'hypocauste de formes très variées — croisée de canaux, branche unique simple ou dédoublée en quatre conduits secondaires à son extrémité — sont alimentés au total par cinq foyers. Dans les bains, le vieux *frigidarium* est encore utilisé, associé à un *alveus* aménagé dans une abside. Les petites latrines de la période IIa sont alors abandonnées. On a retrouvé un lot de 70 monnaies du IV^e siècle (frappe la plus récente du type *spes reipublice* des années 357-361), dispersées dans le conduit d'évacuation : G. Depeyrot, D. Rouquette, 1982-1983, p. 125. Trois autres latrines seront construites en remplacement, à l'extérieur des bains, selon un même type de pièce de petite superficie (de 6 à 10 m²) caractérisée par le passage d'un égout intérieur. A proximité de l'une d'entre elles, une tombe de sujet périnatal, dans une amphore africaine, a pu être fouillée. Le grand cellier, au nord des appartements, est détruit pour faire place à de nouvelles constructions. Un bâtiment de 276 m², de forme rectangulaire, est à interpréter comme un chai : en témoigne la découverte de deux cuves à son extrémité ouest. Il s'agit d'aménagements de grande capacité (3,5 m x 1,5 m), au revêtement de béton de tuileau et dotés d'une cupule de décantation. Contre le mur sud du nouveau chai, sont construits trois corps de bâtiment (10 m x 3 m). Ils sont disposés autour d'une cour intérieure et doivent correspondre à des étables ou écuries (solins de mortier avec empreintes de planches interprétés comme la base de stalles) : Chr. Pellecuer, 2000, p. 134-159.

Mobilier : amphores de Bétique (Dr. 23/Keay 13), amphores africaines (Keay VII ou africaine IID, Keay XXV-2, Tripolitaine 254), Claire B (Desbat 3, 8 et 67), Claire C (Hayes 45, 46, 50A et 52), Claire D (Hayes 58B, 59, 61A), céramique Luisante (Lamb 1/3 ou Portout 36), céramique locale dite Brun-Rouge à dégraissant fin, céramique tardive non tournée (forme CNT-ROL C1), céramique

calcaire engobée (forme CL-ENG B6), céramique à pisolithes, céramique claire récente (forme CL-REC 25c).

Période IIIb. La *villa* tardive - fin du IV^e siècle/premier quart du V^e siècle - est organisée autour d'une vaste et unique cour à péristyle dont deux côtés ont été dégagés partiellement. Le portique, de l'ouest vers le nord, a été reconnu sur plus de 35 m. Le retour en direction du sud pourrait avoir une longueur de 26 m. Comme antérieurement, les appartements sont toujours localisés à l'angle ouest du péristyle, mais leur superficie atteint maintenant 670 m². Des salles d'apparat, discernables par la présence significative d'absides, alternent avec des pièces de plan simple — *cubicula* et « pièces de vie ». Ce sont au total 14 pièces, accompagnées de 4 espaces de service ou de circulation, où sont conservés les vestiges de 13 mosaïques polychromes. Dans l'aile nord-ouest, se trouve une salle de réception de 85 m², faite d'une pièce de plan barlong et d'une abside légèrement surélevée. Sa décoration est particulièrement soignée avec l'utilisation de lambris de marbre. Le tapis central de la mosaïque d'abside A est composé d'un entrelacs de tresses dégageant des octogones, dans lesquels s'inscrivent des médaillons circulaires remplis par des motifs végétaux ou géométriques. Une bande de rallonge, devant l'emmarchement, porte un décor de rinceaux de vigne : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 220-223. La mosaïque de la salle rectangulaire A' reprend une composition d'entrelacs de tresses et de croix. Aux angles du pavement, des panneaux rectangulaires ou carrés présentent des personnages en pied ou en buste, interprétés comme les figurations des Saisons (Automne, Printemps et Hiver partiellement conservés) : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 223-227. D'une superficie d'environ 30 m², la pièce B est mitoyenne de la salle précédente. La mosaïque est un tapis présentant une composition en « octogone développé », cernée par une bordure carrée, décorée de lignes de petits octogones adjacents. Parmi les motifs de remplissage remarquables, on trouve des canthares ou des peltes, associés à des rinceaux au feuillage cordiforme : H. Lavagne, 1977, p. 60-70. L'aile sud-ouest s'individualise par la présence d'une grande salle triconque, d'une surface de 160 m². La mosaïque de la salle principale E se structure autour d'une guirlande de laurier disposée sous la forme d'une grande croix de U. L'une de ses branches abrite un arbre accompagné de deux paniers de fruits. Le tapis central est entouré d'un large bandeau représentant un portique. Sous les arcades, apparaissent en alternance un motif de canthare ou de deux cornes associés à des objets divers (miroir, vase...) : H. Lavagne, R. Prudhomme, D. Rouquette, 1976, p. 230-232. L'abside majeure E' est la seule pièce dotée d'un système de chauffage par hypocauste à canaux. Le tapis de mosaïque présente une composition de cercles tangents et de carrés curvilignes, à l'intérieur desquels prennent place des vases ou des motifs géométriques. L'élément le plus remarquable est la bande de rallonge, disposée devant l'emmarchement, décorée d'un rinceau de *cornucopiae* aux riches coloris : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 173-214.

Si l'une des absides secondaires — abside K — n'a livré aucun vestige de pavement, l'abside D a livré la mosaïque la mieux conservée de la résidence. Le décor central est bâti à partir de méandres de svastikas, traités en tresse à deux brins, dégagant des carrés à décor de damiers et de motifs géométriques en dégradé de couleurs. Là encore, on trouve une bande de rallonge, à l'entrée de la pièce, avec un motif de lacis associé des représentations d'oiseaux : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 173-203. La salle triconque est entourée de 4 pièces, de plus modestes dimensions (environ 20 m² chacune). Le pavement de la pièce C se compose d'un tapis carré avec un grand cercle inscrit, traité en entrelacs de tresses, déterminant des cercles et des œillets. Il est complété par d'une bande de rallonge rectangulaire, dont le décor est une combinaison de méandres de svastikas et de cercles : H. Lavagne, 1977, p. 70-74. Ce dernier type de construction décorative est utilisé dans la partie centrale du pavement de la pièce I. Le tapis est bordé d'un décor ondé traité en « arc-en-ciel », doublé d'un bandeau de cercles et carrés tangents, à remplissage de motifs géométriques (sparerie) : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 182-185. Comme pour la mosaïque E, on retrouve dans la pièce J une guirlande végétale dessinant une grande croix de U. Chaque boucle abrite un motif de canthare. Le tapis central est limité par une bande de lignes d'octogones, alternant avec des rinceaux d'*hederae*. : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 187-190. Dans le dernier de ces *cubicula* (pièce L), la composition du pavement s'appuie sur quatre hexagones tangents, avec médaillons circulaires inscrits, accompagnés de carrés et d'étoiles à quatre pointes. Le tapis central est cerné d'une ligne d'octogones : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 190-194. Trois pièces disposées en enfilade à l'extrémité méridionale de l'aile sud-ouest forment un ensemble bien distinct. La pièce M offre une superficie de 44 m². Le pavement est composé de deux tapis adjacents d'hexagones et de carrés garnis de fleurons. Ils sont limités par une double bordure de méandres de svastikas et d'octogones : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 194-197. Cette pièce fait office d'antichambre, qui permet d'accéder à une salle à la décoration soignée, de seulement 30 m². Elle est constituée d'un espace de plan barlong — pièce N - et d'une abside - abside O. Dans la première, le champ de la mosaïque est organisé en un lacis de six grands cercles et sept œillets qui déterminent deux octogones curvilignes. Quatre des médaillons devaient être occupés par des personnages en buste, figurations des Saisons (Printemps et Hiver conservés). Un vase à godrons chargé de fruits occupe l'un des octogones : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 198-201. Le pavement de l'abside O, traité exceptionnellement en noir et blanc, est rempli de rinceaux de vigne, qui s'échapperaient d'un canthare : H. Lavagne, D. Rouquette, R. Prudhomme, 1981, p. 201-203. L'analyse stylistique amène à placer la réalisation de ces mosaïques dans le premier quart du Ve siècle et à envisager l'intervention de deux équipes de mosaïstes, l'une aquitaine, l'autre « syrienne ».

Mobilier : bronze de Valentinien I, frappé entre 364 et 367 (monnaie la plus tardive de la série découverte après dépose des pavements, identification G. Depeyrot). Amphores africaines (Keay XXV), hispaniques (Keay XIII/Dr. 23, Keay XVI/Almagro 50, Almagro 51c), orientales (LRA 3 et 4). Céramique Luisante (Portout 37 à surpeints, mortier Lamb. 45/Portout 28, Portout 10, Claire D (formes 61A, 91, styles Aii et Aiii ?), lampe africaine (forme Hayes I, B ?), commune méditerranéenne (COM-MEDIT 26), à pisolithes (PISO B5a, B5b, B5d et B5e) : Chr. Pellecuer, 2000, p. 193-198.

Période IIIc. Elle rassemble les éléments relatifs à la dernière occupation du site ainsi que ceux qui ont accompagné son abandon, dans le courant du Ve siècle et du VIe siècle. Les appartements font l'objet de diverses reprises : la circulation intérieure est modifiée avec l'ouverture de nouvelles portes, des absides sont supprimées (absides D et K) et des mosaïques recouvertes de chapes de béton de tuileau (pièces A, A', B, C, D, K). Un enduit peint est encore réalisé dans la pièce I : M. et R. Sabrié, D. Rouquette, 1981, p. 69. On greffe contre les façades septentrionale et occidentale de la résidence des apprentis (60 m² environ et 20 m²), certainement à vocation utilitaire. Des « foyers » sont installés dans les anciens bains, à l'angle ouest du péristyle. Une grande fosse quadrangulaire, de 12 m², est creusée dans la cour et pourrait correspondre à une cabane excavée. Les bâtiments une fois ruinés, seront investis par les récupérateurs de matériaux. On a même observé la présence d'un petit pan de mur, implanté sur les gravats de la tranchée de spoliation de l'abside E' : Chr. Pellecuer, 2000, p. 205-210.

Mobilier : amphore africaine (fond à renflement annulaire), D.S.P., céramique kaolinitique (*olla* à lèvre en bandeau), céramique à pisolithes (PISO A7), couteau en fer. [notice Chr. Pellecuer]